

Cahier des Charges

Date limite de remise des offres : 19 novembre 2019, 12h

2019-005

Mission de soutien au montage technico-financier du projet
Maintenance Rapide - Phase 2

1. CONTEXTE

Des techniques innovantes de fabrication de pièces métalliques et polymères, basées sur la fabrication additive et reposant de façon de plus en plus importante sur les technologies numériques, arrivent progressivement à maturité industrielle. Citons par exemple la fabrication par fusion de poudres, la stratoconception, la fonderie rapide, le cold spray, etc...

L'usage de ces techniques est aujourd'hui envisagé pour réduire les coûts et les délais de maintenance dans divers secteurs industriels. Il peut en effet permettre de fabriquer ou réparer très rapidement des composants, et ainsi réduire les coûts liés par exemple :

- A l'arrêt d'installations, en fabriquant les composants non disponibles ou pour lesquels les fournisseurs n'existent plus,
- A l'immobilisation financière liée aux composants de rechange, en limitant délibérément les stocks.

Compte tenu des enjeux communs que représente la fabrication (ou la réparation) rapide de pièces mécaniques pour la maintenance, neuf donneurs d'ordres industriels ont décidé **d'engager une action commune au travers du projet « Maintenance rapide et supply-chain agile » porté par l'association TEAM Henri-Fabre** en collaboration avec le CIRTES, INOVSYS et INORI.

En phase 1, l'objet du projet a été dans un premier temps d'évaluer la faisabilité et le potentiel technico-économique de la « Maintenance rapide » (phase préliminaire du projet, déjà engagée).

En phase 2, l'objectif est de développer les filières de fabrication rapide jugées les plus pertinentes et d'en préparer le déploiement industriel.

Afin de répondre aux attentes des Donneurs d'Ordres en termes de réactivité, l'industrialisation des filières de fabrication rapide est envisagée soit au travers du déploiement de plateformes intégrées de fabrication rapide, soit en s'appuyant sur un réseau d'acteurs dédiés (PME et ETI spécialisées). Le projet fera par conséquent émerger une toute nouvelle filière industrielle dite de « mécanique d'urgence », répondant aux besoins en pièces de rechange des différents secteurs industriels.

Les travaux de la phase 2 du projet se concentreront sur le développement et la préparation de l'industrialisation des filières de fabrication rapide jugées les plus pertinentes à l'issue de la phase 1.

Les objectifs globaux de la phase 2 seront les suivants :

- Mettre en place des pilotes industriels pour les différentes filières sélectionnées. Ces pilotes serviront de support à l'ensemble des activités de la phase 2
- Mettre au point les filières de fabrication rapide retenues en réalisant des preuves de concept sur des pièces réelles - Valider les performances techniques et économiques de chaque filière
- Dérouler le plan de travail commun de qualification des filières de fabrication rapide (étude de robustesse des procédés, validation du procédé pour différents matériaux cibles, etc...)
- Développer la chaîne numérique permettant de mettre en œuvre la fabrication d'une pièce par la filière de fabrication rapide la plus adaptée
- Analyser le marché potentiel pour chaque filière de fabrication rapide retenue, afin de dimensionner au juste nécessaire l'outil industriel à déployer
- Identifier les sous-traitants à intégrer dans le réseau de déploiement industriel

- Impliquer, si nécessaire, ces sous-traitants dans les travaux de mise au point et validation des filières de fabrication rapide
- Formaliser avec chaque Donneur d'Ordres les spécificités de mise en œuvre des filières de fabrication rapide (traçabilité des différentes étapes de production, documentation, contrôles qualité spécifiques, etc...)
- Analyser les problématiques juridiques relatives à la propriété intellectuelle des pièces à produire. Un modèle économique gagnant / gagnant devra être mis en place entre les utilisateurs finaux (Donneurs d'Ordres) et les fournisseurs d'équipements et de pièces de rechange pour permettre l'exploitation des filières de fabrication rapide
- Analyser les besoins en formation technique des opérateurs qui seront chargés de déployer industriellement les filières de fabrication rapide (caractère multi-technologique des filières, utilisation d'outils numériques avancés, etc...)

2. OBJET ET CONTENU DE LA MISSION

La mission consiste en une prestation d'accompagnement au montage du dossier Maintenance Rapide Phase 2, afin de réaliser les montages financiers, de spécifier et collecter les données techniques qui doivent permettre le montage du financement, puis de participer au soutien éventuel du dossier devant les instances.

Le lieu d'exécution et de livraison de la mission est le suivant : Technocentre Henri-Fabre, Technoparc des Florides, route de Martigues, 13700 Marignane, France.

Le prestataire est un consultant opérationnel, expérimenté en matière de montage de dossier en vue de l'obtention de subvention de fonds publiques. Il maîtrise parfaitement les cahiers des charges des différents dispositifs de financement régionaux, nationaux et européens pour des projets d'innovation au service de l'industrie comportement un enjeu multi-filières.

Etape 1 – Accompagnement et sensibilisation des partenaires

Le prestataire doit participer à l'accompagnement initial du montage du dossier afin d'identifier les conditions et contraintes associées au guichet de financement PIA Filière nationale. Il devra participer la présentation de ces éléments aux membres du consortium. Il sera amené à évaluer les options de financement possible, et à émettre des propositions dans ce sens.

Le prestataire participera à une réunion de sensibilisation des partenaires du consortium, qui visera à valider ou non le montage en PIA Filière Nationale. Cette réunion permettra de sanctionner cette étape.

Etape 2 – Montage du dossier

Le montage du dossier se fera en fonction du guichet qui aura été défini dans l'étape 1. Cette action consistera en l'animation de la constitution du dossier, la production des pièces du dossier et comprendra éventuellement l'organisation de réunions afin de traiter les points de vigilance. Il s'appuiera sur les éléments techniques qui devront être mis à disposition par le biais de TEAM Henri-Fabre.

Durant cette phase, le prestataire devra suggérer les actions de sollicitation des instances à prévoir, et accompagner ces sollicitations intermédiaires, et devra adopter une démarche globalement proactive.

Cette étape est sanctionnée par le dépôt du dossier avant la date prévue en fonction du guichet considéré, ou la finalisation d'un premier business modèle pour le projet.

Etape 3 – Contribution à la soutenance du projet

Le prestataire participera à la préparation de la soutenance et à la soutenance du dossier, en apportant en particulier son expertise, sa connaissance des institutions et ses qualités de présentation.

Cette étape sera sanctionnée par la participation à une soutenance devant les instances (dans le cas d'un financement mixte) et une participation à un comité de pilotage devant le consortium.

Pour chaque étape, les éléments ci-dessous devront être présentés :

- Méthode d'intervention
- Détails de la prestation
- Offre de prix

3. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission pourra être planifiée sur une durée totale de 8 semaines dont une partie sur site TEAM Henri-Fabre, une partie pouvant faire l'objet de déplacement sur le territoire français et une partie depuis le cabinet du prestataire.

Le marché pouvant s'arrêter à chaque étape de la mission, merci de détailler un planning prévisionnel en conséquence.

4. PRIX DE LA MISSION

Le tarif est détaillé pour chaque étape du marché.

5. CONTENU DE L'OFFRE

La proposition produite en réponse à ce cahier des charges comprendra :

- La méthodologie proposée pour chaque étape,
- Le CV des intervenants,
- Les références du cabinet,
- Le prix (frais de déplacement inclus),
- Le planning d'exécution.

6. REMISE DES OFFRES

Les offres électroniques devront être remises au plus tard le mardi 19 novembre à 12h à l'adresse mail suivante : accueil@team-henri-fabre.com

Le dossier à remettre comprend :

- Les éléments demandés en point 5,
- Le RIB du candidat,
- Les attestations fiscales et sociales à jour,
- La déclaration du CA des 3 dernières années,
- Attestation d'assurance professionnelle.

7. SELECTION DES PRESTATAIRES

Après analyse du dossier des candidats, le commanditaire sélectionnera le candidat qui aura été le mieux noté par application des critères ci-après :

- Qualité technique de la proposition : 50%,
- Références en lien avec la mission : 20%,
- Prix de la prestation : 30%.

Les questions seront à poser exclusivement par mail à l'adresse : accueil@team-henri-fabre.com

TEAM Henri-Fabre se réserve le droit de déclarer le marché infructueux ou sans suite pour motif d'intérêt général.

8. FACTURATION

Les factures afférentes au paiement porteront les mentions légales du titulaire ainsi que :

- le numéro d'identification du marché,
- la date de facturation,
- Le montant HT et TTC des prestations,
- le taux et le montant de TVA,
- le numéro de compte bancaire ou postal.

Les factures doivent être adressées par voie dématérialisée sur : accueil@team-henri-fabre.com

Le règlement sera effectué de la manière suivante :

- 30% à la commande
- Solde à la validation du rapport final (après intégration des remarques formulées)

Les facturations seront émises à destination de TEAM HENRI-FABRE.

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 (trente) jours à compter de la date de réception des factures par virement effectué sur le compte du titulaire.